

**Complément d'avis n°2021/01-11
relatif à l'accréditation de
l'École spéciale militaire de Saint-Cyr
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

Objet

Rapport intermédiaire demandé dans l'avis n° 2021/01-11, portant sur le suivi de l'ensemble des recommandations.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'École spéciale militaire de Saint-Cyr,
- Vu la note de synthèse établie par Patrick OBERTELLI, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 16 avril 2024,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission prend acte **favorablement** du rapport intermédiaire transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 16 avril 2024.



La présidente,
Elisabeth CREPON